

La biodiversité : un terreau fertile pour une action climatique provinciale saine et équitable

NOTE DE POLITIQUE

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

JANVIER 2026

AVANT-PROPOS

Publics cibles : les décideurs provinciaux de l'ensemble des ministères et organismes publics.

Objectifs : explorer les enjeux liant santé, équité, biodiversité et lutte contre les changements climatiques, ainsi que les avantages d'une gouvernance collaborative pour s'y attaquer.

Mandat : cette [collection de notes de politique](#) est financée par le gouvernement du Québec dans le cadre d'un mandat confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visant à mettre en œuvre l'action *Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques — volet santé* du Plan pour une économie verte 2030.

L'Institut national de santé publique est le centre d'expertise et de référence en santé publique au Québec. Il soutient le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. Il a également comme rôle, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements. Il doit enfin informer les décideurs des impacts sur la santé des politiques publiques.

MESSAGES CLÉS

- Le taux actuel d'extinction des espèces est jusqu'à 10 000 fois supérieur qu'à toute autre époque géologique.
- Les changements climatiques et la perte de biodiversité s'alimentent mutuellement et siègent au sommet des risques mondiaux. Au Québec, cela représente des pertes de plusieurs dizaines de milliards de dollars par année.
- Protéger la biodiversité permet de lutter contre les changements climatiques, de favoriser l'accès à la nature et la santé mentale, d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau, en plus de préserver la sécurité alimentaire et les emplois.
- Les effets sur la santé de la perte de biodiversité et des changements climatiques sont distribués inégalement, comme les quartiers plus à risque qui cumulent chaleurs extrêmes, allergies et troubles de santé mentale.
- Une meilleure synergie des initiatives interministérielles permet de déterminer où les interventions climatiques et de biodiversité, comme les aires protégées ou le verdissement des écoles, ont le plus d'impacts sur la santé et l'équité.
- Sensibiliser sur la biodiversité et le climat dans différents milieux, dont les écoles, les garderies et les milieux de travail, favorise l'adoption de comportements protecteurs comme le contact avec la nature.
- La recherche et l'intégration des données en santé animale, environnementale et humaine sont cruciales pour anticiper les risques infectieux affectés par les changements climatiques, comme les maladies d'origine hydrique et la maladie de Lyme.

1 L'ENJEU SOUS-ESTIMÉ D'UNE BIODIVERSITÉ PERTURBÉE

Le taux actuel d'extinction des espèces est jusqu'à 10 000 fois supérieur qu'à toute autre époque géologique [1]. Ce taux est plus élevé que lors des extinctions de masse précédentes, comme celle ayant emporté les dinosaures. Au Québec, près de 600 espèces végétales et animales, comme le caribou des bois, le béluga et la coccinelle à deux points, se trouvent en situation précaire [2].

Qu'est-ce que la biodiversité?

La biodiversité désigne la variété des formes de vie sur la Terre et de leurs fonctions. Elle inclut toutes les plantes, les animaux et les autres êtres vivants, ainsi que les endroits où ils vivent et la manière dont ils interagissent entre eux et avec leur environnement.

Ce déclin menace les nombreux services rendus par la biodiversité à la population et à l'économie. Seulement dans la Communauté métropolitaine de Québec, la nature génère plus de 1,1 milliard de dollars de bénéfices annuels pour des services comme l'approvisionnement en eau, la prévention des inondations, la pollinisation, les paysages et le récréotourisme, en plus de 19 milliards pour le stockage du carbone [3]. Les causes de la perte de biodiversité sont multiples, mais généralement liées à l'influence humaine : l'exploitation des ressources, l'agriculture, l'étalement urbain, la pollution, les espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques [4, 5].

1.1 Biodiversité et changements climatiques : des phénomènes interreliés

Les changements climatiques, la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes siègent au sommet des risques mondiaux des dix prochaines années pour l'économie et la population [6]. Ces phénomènes s'alimentent mutuellement dans un cercle vicieux : les changements climatiques dégradent les écosystèmes et réduisent la biodiversité qui, à son tour, perd sa capacité à réguler le climat et à nous protéger de ses impacts. Par exemple, la perte de milieux humides libère du dioxyde de carbone dans l'atmosphère et accroît le risque d'inondations en réduisant la capacité d'absorption d'eau [7].

De plus, le réchauffement déplace les niches écologiques de près de [100 kilomètres vers le nord tous les 20 ans](#). Cette tendance pourrait contribuer à la migration, au déclin ou à la disparition locale d'espèces. La perte de biodiversité affaiblit ensuite la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques futurs qui sont plus rapides que la capacité d'adaptation des espèces.

Parallèlement, les changements climatiques et la perte de biodiversité pourraient favoriser l'expansion d'espèces envahissantes et nuisibles, comme l'herbe à poux et la berce du Caucase. Leurs effets combinés devraient aussi influencer la productivité agricole en créant des conditions favorables aux [ennemis des cultures](#), comme les punaises marbrées en Montérégie. Les pollinisateurs, essentiels à l'agriculture, pourraient également être affectés [8].

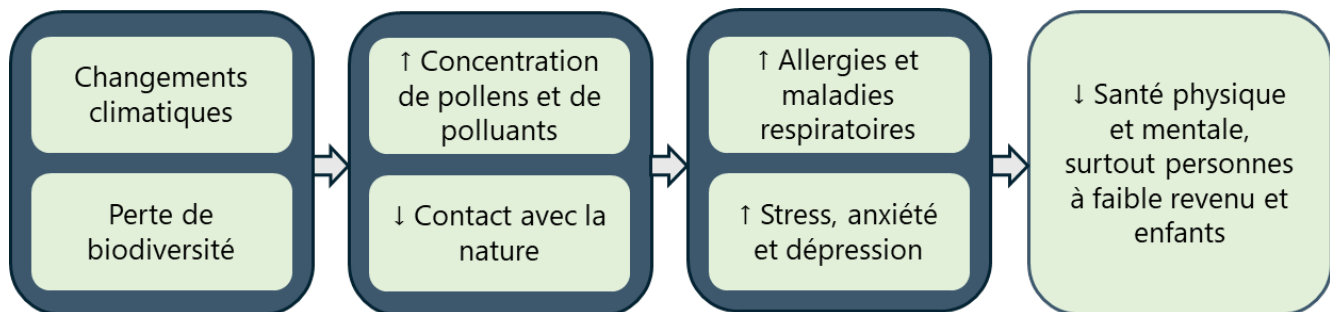
Bien que la biodiversité puisse parfois accroître certains risques localement, comme l'exposition aux plantes toxiques ou aux piqûres d'insectes, elle s'avère largement bénéfique dans l'ensemble. La forte interdépendance entre les changements climatiques et la perte de la biodiversité appelle à agir sur les deux fronts.

1.2 Les effets sur la santé et l'équité

Les interactions entre changements climatiques et biodiversité affectent la santé de manière inéquitable. Par exemple, les changements climatiques accroissent les quantités de pollens et de certains polluants dans l'air. Or, les personnes ayant moins accès aux milieux naturels développeraient plus d'allergies et de troubles inflammatoires. Les enfants et les ménages à faible revenu en sont les principales victimes [9, 10].

Les personnes habitant des milieux avec moins de biodiversité affichent aussi davantage de problèmes de santé mentale [11, 12]. En effet, puisqu'ils sont plus attrayants, les milieux plus riches en biodiversité favorisent l'activité physique et les rencontres sociales. Néanmoins, les milieux naturels dans les villes sont moins présents dans les quartiers défavorisés que dans les quartiers favorisés [13, 14]. Cette inégalité d'accès à la biodiversité creuse les inégalités sociales de santé : les personnes à risque subissent davantage les effets des chaleurs extrêmes et les troubles de santé mentale liés à un contact moindre avec la nature.

Figure 1 Exemple d'interactions entre changements climatiques, perte de biodiversité et santé



La perte de biodiversité, exacerbée par les changements climatiques, peut aussi menacer les emplois et les moyens de subsistance reliés aux activités traditionnelles, agricoles et touristiques, comme la pêche, la chasse et le plein air, en particulier dans les communautés rurales et autochtones. Il faut s'attendre à des effets sur la sécurité alimentaire, non seulement dans ces communautés, mais aussi à l'échelle de la province et des autres pays, mettant ainsi à risque les chaînes d'approvisionnement [15].

Au Québec, les changements climatiques favorisent la transmission de maladies infectieuses, comme la maladie de Lyme et le virus du Nil occidental, mais les effets de la perte de biodiversité sur ces maladies dites zoonotiques restent encore méconnus. Le déclin de la biodiversité pourrait les amplifier si l'absence de compétition laisse place à des animaux porteurs de ces maladies, comme certains rongeurs [16, 17]. Dans tous les cas, l'empiètement des activités humaines sur les milieux de biodiversité peut favoriser l'exposition à ces maladies transmissibles. Les travailleurs et travailleuses extérieurs, par exemple des domaines forestier et touristique, y sont aussi plus fortement exposés.

Le déclin de la biodiversité entraînerait également la perte d'un médicament important à chaque deux ans, alors qu'au moins 15 000 espèces de plantes médicinales seraient menacées d'extinction [18]. Puisque la plupart des espèces n'ont pas encore été étudiées, nous pourrions être privés d'éventuelles découvertes, notamment pour lutter contre la résistance antimicrobienne ou les maladies chroniques. Par exemple, plus de 70 % des traitements pour le cancer proviennent de composés naturels [19].

2 L'APPROCHE « UNE SEULE SANTÉ » POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE COLLABORATIVE

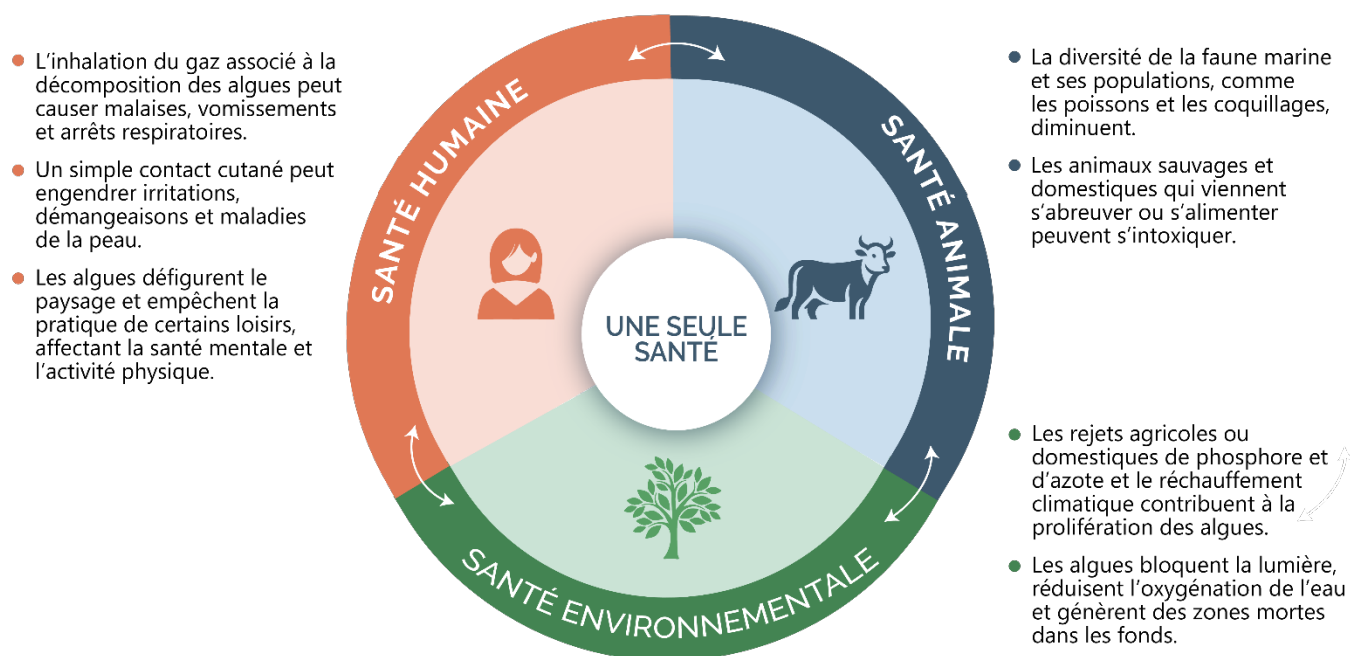
Plusieurs politiques contribuent à protéger la biodiversité au Québec. Le [Plan nature 2030](#) vise à conserver 30 % des zones terrestres et marines, entreprendre la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés ainsi que prévenir l'introduction et la propagation d'espèces envahissantes. D'autres politiques touchent la biodiversité, des [Orientations gouvernementales en aménagement du territoire](#) (OGAT) au [Plan pour une économie verte 2030](#), en passant par le [Plan d'action pour un tourisme responsable et durable](#), le [Plan d'agriculture durable](#) et la [Stratégie nationale de prévention en santé](#). Sous la responsabilité de différents ministères, cette diversité d'initiatives soulève l'importance de mieux réfléchir aux synergies entre elles pour en retirer le maximum de gains.

Une gouvernance collaborative est la clé de la réussite pour optimiser les retombées pour la santé, l'équité, la biodiversité et l'action climatique [20, 21]. L'approche « Une seule santé » considère l'ensemble des interrelations entre la santé des écosystèmes, des animaux et des humains. Elle insiste sur la contribution de l'ensemble des secteurs, particulièrement les ministères dont la mission première n'est pas l'environnement ni la santé humaine, par exemple l'éducation, l'économie ou les affaires municipales.

Bon à savoir

Au moins 80 % des initiatives *Une seule santé* génèrent un retour économique positif. Ces initiatives reposent souvent sur une coopération renforcée plutôt que sur de nouveaux investissements financiers [20].

Figure 2 Représentation de l'approche Une seule santé à partir de l'exemple des algues bleues



Inspiré de : [22].

Quelques initiatives, comme la [Politique bioalimentaire](#) et la [Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux](#), s'inspirent de cette approche. La section suivante exemplifie comment l'expansion d'une telle gouvernance pourrait encore mieux intégrer les interactions biodiversité-climat-santé-équité dans les actions provinciales.

2.1 Miser sur la recherche et le développement de connaissances

Les connaissances actuelles comportent des lacunes qui compliquent l'action en faveur de la lutte contre les changements climatiques, de la protection de la biodiversité, de la santé et de l'équité. Par exemple, nous en savons peu concernant les effets combinés du déclin de la biodiversité et des changements climatiques sur les maladies infectieuses comme les maladies gastro-intestinales d'origine hydrique et la maladie de Lyme. Pareillement pour leurs effets sur la santé économique des entreprises et des travailleurs ou travailleuses au Québec.

Les subventions en recherche et développement du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie constituent un levier potentiel pour approfondir ces questions. Par ailleurs, l'intégration des données du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sur la biodiversité et la santé de la population pourrait appuyer le ciblage des projets de recherche en fonction des populations, des entreprises et des territoires plus à risque.

Les résultats de ces recherches pourraient prendre différentes formes, comme une cartographie des iniquités d'accès à la nature, un calculateur de l'empreinte carbone et des impacts sur la biodiversité des entreprises ou des brevets pour le développement de médicaments. La recherche fondamentale peut également entraîner des découvertes fortuites, comme les études sur le limule de l'Atlantique dont le sang a servi à développer les vaccins à ARN pour la COVID-19 [18].

L'Observatoire multipartite québécois sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques

L'[Observatoire](#) regroupe des décisionnaires et des spécialistes des sciences de l'environnement, de la santé animale et humaine. Il a développé une définition de zoonoses applicable pour le Québec et a [priorisé les zoonoses](#) importantes pour la santé de la population québécoise en contexte de changements climatiques. Il a aussi collaboré à [la cartographie](#) de la répartition actuelle et future des tiques vectrices de la maladie de Lyme et des moustiques infectés par le virus du Nil occidental, en considérant différentes projections climatiques. Un renforcement de ses capacités pourrait lui permettre d'intégrer la biodiversité dans ses travaux.

2.2 Motiver l'action par la sensibilisation et la formation

Une communication grand public pourrait insister sur les conséquences sur la santé et l'équité de la perte de biodiversité et des changements climatiques. Elle pourrait aussi toucher les comportements qui portent atteinte à la biodiversité, qui protègent contre la maladie de Lyme ou qui favorisent le contact avec la nature et réduisent les allergies, surtout chez les personnes plus à risque [23].

Bien que certaines initiatives de sensibilisation soient présentes au Québec, comme pour la prévention de la [maladie de Lyme en milieu de travail](#), des stratégies de communication élargies pourraient réduire les iniquités dans l'accès à l'information et optimiser leur potentiel. Par exemple, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère du Travail, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Famille pourraient soutenir le MSSS pour favoriser la diffusion de ces informations dans les milieux de travail, les écoles et les garderies.

Ayant la confiance de la plupart de la population, le personnel de la santé et des services sociaux est bien placé pour sensibiliser au sujet de la biodiversité et des changements climatiques. Le ministère de l'Enseignement supérieur, le MSSS et les organisations professionnelles pourraient en favoriser l'intégration dans leur formation, en plus d'encourager le contact avec la nature dans leurs recommandations pour la santé immunitaire, mentale et planétaire.

Le programme finnois pour les allergies 2008-2018

La Finlande a instauré en 2008 une politique de sensibilisation à grande échelle auprès du personnel de la santé et de la population pour réduire les allergies. Les messages encourageaient le contact avec la nature, l'exposition aux allergènes plutôt que l'évitement, une alimentation plus saine et la réduction de l'usage d'antibiotiques. En 10 ans, les allergies chez les enfants et les journées d'hospitalisations pour l'asthme ont baissé d'environ 50 %, allégeant ainsi de 30 % les coûts de santé associés à ces problèmes [21]. Ce genre d'initiative pourrait réduire les effets des changements climatiques et de la perte de biodiversité sur les allergies et l'asthme qui [atteignaient respectivement](#) 20 % de la population québécoise en 2020 et 11 % en 2017.

2.3 Multiplier les bénéfices par une coordination transversale

Bien que les ministères et les organismes publics travaillent de concert sur plusieurs sujets, les actions en biodiversité, en changements climatiques, en santé et en équité sont encore rarement traitées conjointement. L'utilisation de mécanismes existants, comme le comité interministériel du Plan pour une économie verte 2030, pourrait constituer un premier pas pour intervenir sur ces fronts.

Pour illustrer, l'accès aux milieux naturels peut être amélioré par des actions concertées du ministère de l'Éducation, du ministère de la Famille et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, notamment des projets de verdissement ou de déminéralisation autour des écoles et des centres de la petite enfance plus à risque, ou l'intégration d'activités en nature. Cette initiative pourrait réduire les inégalités liées à la prévalence ou la sévérité des symptômes allergiques et asthmatiques. De telles démarches pourraient aussi améliorer la capacité d'apprentissage et le niveau d'activité chez les enfants, en réduisant l'anxiété et l'exposition à la chaleur [24, 25].

Dans le même ordre d'idée, les organisations de santé publique peuvent assister le MELCCFP, le MAPAQ, le ministère du Tourisme et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts afin de déterminer [les lieux](#) où la protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques pourraient favoriser la santé, dont celle du personnel agricole, forestier ou touristique [26]. En 2024, les [aires protégées au Québec](#) demeurent inégalement réparties : plus de 40 % de protection pour le Massif du Labrador septentrional (au nord) et moins de 5 % au sud du Québec, alors que la biodiversité y est plus riche et que la population s'y trouve davantage. Des aires de protection plus au sud et plus près des lieux habités optimiseraient les bénéfices que la population en retire.

2.4 S'assurer du succès des interventions par le suivi et l'évaluation

Les données permettent de situer l'ampleur du déclin de la biodiversité et les interactions avec la santé, l'équité et les changements climatiques. Plusieurs systèmes, comme le [Réseau de suivi de la biodiversité du Québec](#), pourraient être source d'inspiration. Les données en santé animale, environnementale et humaine détenues par le MAPAQ, le MELCCFP et le MSSS constituent un levier pour le suivi des risques infectieux associés aux changements climatiques, notamment les maladies d'origine hydrique et la maladie de Lyme. L'analyse métagénomique des données de la [Table sur l'ADN environnemental](#) pourrait permettre de détecter des enjeux infectieux émergents, comme la grippe aviaire et la résistance antimicrobienne, et leurs liens avec les changements climatiques et la biodiversité. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pourrait établir des partenariats afin d'améliorer la collaboration entre pays pour surveiller ces risques.

Pérenniser les statuts des aires protégées soumettrait davantage de territoires à un suivi plus systématique [27]. En 2024, 10,4 % des aires marines et 16,45 % du territoire du Québec étaient protégés, dont 4 % de façon permanente [28, 29]. Or, un statut de protection temporaire n'oblige pas à établir un plan et des objectifs de conservation. L'augmentation des statuts permanents permettrait de mieux suivre l'évolution de la biodiversité et ainsi l'efficacité des mesures entreprises dans ces espaces protégés. Les données collectées pourraient alors servir à documenter ou à évaluer les effets de ces espaces sur la santé, l'équité et la lutte contre les changements climatiques. Ces sites pourraient être évalués selon la norme d'aires protégées efficaces de [l'Union internationale pour la conservation de la nature](#) qui comprend 14 critères en matière de gouvernance, de planification et de résultats.

À retenir

Une action globale et intégrée doit être menée par l'ensemble des ministères et organismes afin de lutter contre les changements climatiques, de protéger la biodiversité et de favoriser la santé et l'équité. Considérer les interactions entre les santés humaine, animale et environnementale dans l'ensemble de l'action gouvernementale s'avère une condition fondamentale pour y arriver.

Pour en savoir plus

- [Climat et biodiversité : redéfinir notre rapport à la nature](#) (2022)
- [Nature, biodiversité et santé : un panorama des interconnexions](#) (2021)
- [Livre blanc pour la protection de la biodiversité au sud du 49^e parallèle](#) (2021)

RÉFÉRENCES

1. Pimm, S. L., Jenkins, C. N., Abell, R., Brooks, T. M., Gittleman, J. L., Joppa, L. N., ... Sexton, J. O. (2014). The biodiversity of species and their rates of extinction, distribution, and protection. *Science*, 344(6187), 1246752. <https://doi.org/10.1126/science.1246752>
2. Gouvernement du Québec. (2025, juin 3). Biodiversité du Québec. *Gouvernement du Québec*. Consulté 25 juin 2025, à l'adresse <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/biodiversite/biodiversite-quebec>
3. Wood, S., Dupras, J., Lévesque, A., Kermagoret, C., Bergevin, C., Gélinas, N., & Delagrande, S. (2021). *Évaluation et évolution des services écosystémiques dans la région de Québec*. Ouranos. Consulté à l'adresse <https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2022-07/proj-201419-ecobio-dupras-rapport-sectoriel.pdf>
4. Auzel, P., Caillié, B., Dupras, J., Gonzalez, J., Lafortune, J., Paris, A., ... Vaillancourt, M. (2021). *Un Plan Sud pour le Québec — Livre blanc pour la protection de la biodiversité au sud du 49e parallèle*. Consulté à l'adresse <https://livreblanc.ca/wp-content/uploads/2021/11/Livre-blanc-un-plan-sud-pour-le-Qc.pdf>
5. Hald-Mortensen, C. (2023, septembre 19). The main drivers of biodiversity loss: a brief overview. SSRN Scholarly Paper, Rochester, NY: Social Science Research Network. Consulté à l'adresse <https://papers.ssrn.com/abstract=4579821>
6. World Economic Forum. (2025). *The global risks report 2025: 20th edition*. Consulté à l'adresse https://reports.weforum.org/docs/WEF_Global_Risks_Report_2025.pdf
7. Daba, M. H., & Dejene, S. W. (2018). The role of biodiversity and ecosystem services in carbon sequestration and its implication for climate change mitigation. *Environmental Sciences and Natural Resources*, 11(2), 1-10.
8. Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2022). *Framework for action on biodiversity for food and agriculture*. Consulté à l'adresse <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/411b2edb-be9f-4ed3-a31b-354c7282843b/content>
9. Lai, H., Flies, E. J., Weinstein, P., & Woodward, A. (2019). The impact of green space and biodiversity on health. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 17(7), 383-390. <https://doi.org/10.1002/fee.2077>
10. Paciência, I., Sharma, N., Hugg, T. T., Rantala, A. K., Heibati, B., Al-Delaimy, W. K., ... Jaakkola, J. J. K. (2024). The role of biodiversity in the development of asthma and allergic sensitization: a state-of-the-science review. *Environmental Health Perspectives*, 132(6), 066001. <https://doi.org/10.1289/EHP13948>
11. Buxton, R. T., Hudgins, E. J., Lavigne, E., Villeneuve, P. J., Prince, S. A., Pearson, A. L., ... Bennett, J. R. (2024). Mental health is positively associated with biodiversity in Canadian cities. *Communications Earth & Environment*, 5(1), 1-10. <https://doi.org/10.1038/s43247-024-01482-9>
12. Houlden, V., Jani, A., & Hong, A. (2021). Is biodiversity of greenspace important for human health and wellbeing? A bibliometric analysis and systematic literature review. *Urban Forestry & Urban Greening*, 66, 127385. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2021.127385>
13. Landry, F., Dupras, J., & Messier, C. (2020). Convergence of urban forest and socio-economic indicators of resilience: a study of environmental inequality in four major cities in eastern Canada. *Landscape and Urban Planning*, 202, 103856. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2020.103856>
14. Li, L., Kross, A., Ziter, C. D., & Eicker, U. (2025). Analyzing spatial patterns of urban green infrastructure for urban cooling and social equity. *Urban Forestry & Urban Greening*, 112, 128983. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2025.128983>

15. Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2022). Framework for Action on Biodiversity for Food and Agriculture. FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture. Rome. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.4060/cb8338en>
16. Keesing, F., & Ostfeld, R. S. (2021). Impacts of biodiversity and biodiversity loss on zoonotic diseases. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 118(17), e2023540118. <https://doi.org/10.1073/pnas.2023540118>
17. Millien, V., Leo, S. S. T., Turney, S., & Gonzalez, A. (2023). It's about time: small mammal communities and Lyme disease emergence. *Scientific Reports*, 13(1), 14513. <https://doi.org/10.1038/s41598-023-41901-z>
18. Linhares, Y., Kaganski, A., Agyare, C., Kurnaz, I. A., Neerghen, V., Kolodziejczyk, B., ... Bueso, Y. F. (2023). Biodiversity: the overlooked source of human health. *Trends in Molecular Medicine*, 29(3), 173-187. <https://doi.org/10.1016/j.molmed.2022.12.002>
19. Newman, D. J., & Cragg, G. M. (2020). Natural products as sources of new drugs over the nearly four decades from 01/1981 to 09/2019. *Journal of Natural Products*, 83(3), 770-803. <https://doi.org/10.1021/acs.jnatprod.9b01285>
20. Auplish, A., Raj, E., Booiijink, Y., de Balogh, K., Peyre, M., Taylor, K., ... Häsler, B. (2024). Current evidence of the economic value of One Health initiatives: A systematic literature review. *One Health*, 18, 100755. <https://doi.org/10.1016/j.onehlt.2024.100755>
21. World Health Organization. (2022). *One health joint plan of action (2022–2026): working together for the health of humans, animals, plants and the environment*. Consulté à l'adresse <https://www.who.int/publications/i/item/9789240059139>
22. Prinzi, A., Hunt, L. N., Goff, D., & Rohde, R. E. (2022, avril 27). Antimicrobial Resistance: A Review of a Broad-Spectrum Problem and Future Needs. *InfectionControl.tips*. Consulté à l'adresse <https://infectioncontrol.tips/2022/04/27/antimicrobial-resistance-a-review-of-a-broad-spectrum-problem-and-future-needs/>
23. Haahtela, T., Valovirta, E., Saarinen, K., Jantunen, J., Lindström, I., Kauppi, P., ... Vasankari, T. (2021). The Finnish Allergy Program 2008–2018: society-wide proactive program for change of management to mitigate allergy burden. *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, 148(2), 319-326.e4. <https://doi.org/10.1016/j.jaci.2021.03.037>
24. Vasilakopoulou, K., & Santamouris, M. (2025). Cumulative exposure to urban heat can affect the learning capacity of students and penalize the vulnerable and low-income young population: A systematic review. *PLOS Climate*, 4(7), e0000618. <https://doi.org/10.1371/journal.pclm.0000618>
25. Vella-Brodrick, D. A., & Gilowska, K. (2022). Effects of nature (greenspace) on cognitive functioning in school children and adolescents: a systematic review. *Educational Psychology Review*, 34(3), 1217-1254. <https://doi.org/10.1007/s10648-022-09658-5>
26. Institut national de santé publique du Québec. (2024). Pour favoriser toutes les santés — Commentaires sur le projet de loi n° 70 modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux. Déposé à la Commission de l'aménagement du territoire. Consulté à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3550-protection-sanitaire-animaux-memoire-pl70.pdf>
27. Vérificateur général du Québec. (2025). *Forêts : adaptation aux changements climatiques. Rapport de la commissaire au développement durable*. Consulté à l'adresse https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-cdd/213/VGQ_CDD_avril2025_ch3_web.pdf
28. Institut de la statistique du Québec. (2025, avril 11). Territoires protégés et conservés. *Institut de la statistique du Québec*. Consulté 7 juillet 2025, à l'adresse <https://statistique.quebec.ca/vitrine/developpement-durable/strategie-2023-2028/nature-et-sante/territoires-protoges-conserves>
29. Vérificateur général du Québec. (2025). *Aires protégées : conservation de la biodiversité. Rapport de la commissaire au développement durable*. Consulté à l'adresse https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-cdd/213/VGQ_CDD_avril2025_ch2_web.pdf

La biodiversité : un terreau fertile pour une action climatique provinciale saine et équitable

RÉDACTION

David Demers-Bouffard, conseiller scientifique
Marie-Hélène Senay, conseillère scientifique
Secrétariat général

SOUS LA COORDINATION DE

Maude Chapados, conseillère-cadre
Benoit Houle, chef d'unité
Secrétariat général

COLLABORATION

Geneviève Grenier, conseillère scientifique
Karine Hébert, conseillère scientifique
Caroline Tessier, conseillère scientifique
Secrétariat général

Ariane Adam-Poupard, conseillère scientifique spécialisée
Anne Kimpton, cheffe d'unité scientifique
Direction des risques biologiques

Marie Lapointe, conseillère scientifique spécialisée
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

Carly Ziter, professeure associée
Université Concordia

Andrew Gonzalez, professeur
Université McGill

L'auteur et l'autrice ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal — 2^e trimestre 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-03634-5 (PDF)
DOI : <https://doi.org/10.64490/VDNP1275>

© Gouvernement du Québec (2026)

N° de publication : 3810